

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 05 mars (05/03/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 28 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**,

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Colette ROLLET (représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoints**, M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGE), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maryse BAULU), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT EXCUSEE :

Mme Sandrine PIAROU, **Conseillère Municipale**.

Madame MAERTEN est nommée secrétaire de séance.

03 – 05 mars 2020

3. Délibération portant modification et approbation du tableau des effectifs

Rapporteur : M. Le MAIRE.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal ;

Vu l'avis du Comité Technique en date du 24 février 2020 ;

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que :

- **Considérant** que suite à la création d'un poste d'Assistant socio-éducatif principal à temps non complet 14/35^{ème} par délibération du 18 décembre 2019, il y a lieu en contrepartie de supprimer le poste d'Assistant socio-éducatif principal à temps non complet 7/35^{ème}

- **Considérant** la volonté d'un Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet d'intégrer la filière technique au grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- **Considérant** la volonté d'un Adjoint d'animation à temps complet d'intégrer la filière technique au grade d'Adjoint technique à temps complet ;
- **Considérant** que suite à une meilleure organisation des services et afin de tenir compte de l'évolution des missions des agents de la collectivité et par voie de conséquence des nouvelles responsabilités confiées aux agents, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs comme suit :
 - o Création d'un poste d'Animateur principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - o Création d'un poste d'Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - o Création d'un poste d'Adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps non complet 17,5/35^{ème} ;
 - o Création de 4 postes d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - o Création d'un poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet ;
 - o Création de 2 postes d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - o Création de 5 postes d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - o Création d'un poste de Rédacteur territorial.

Aussi, il est proposé aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en conséquence :

Nbre	SUPPRESSIONS DE POSTES			CREATIONS DE POSTES		
	Date	Description	Effectif	Date	Description	Effectif
1	01-04-2020	Assistant socio-éducatif principal	7 : 00			
1				01-04-2020	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35 : 00
1				01-04-2020	Adjoint technique	35 : 00
1				01-04-2020	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	35 : 00
1				01-04-2020	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	35 : 00
1				01-04-2020	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	17 : 30
4				01-04-2020	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35 : 00
1				01-04-2020	Agent de maîtrise principal	35 : 00
2				01-04-2020	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35 : 00
5				01-04-2020	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35 : 00
1				01-04-2020	Rédacteur territorial	35 : 00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1111-2 ;

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51 ;

Vu l'avis du Comité Technique en date du 14 octobre 2019 ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré,
À 27 voix pour et 2 abstentions (Mmes DULAC, ESQUIEU)
Décide :

D'APPROUVER le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

Pour copie conforme

Moissac le 9 mars 2020

Le Maire,


Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :